



## Conseil d'école n°2 Lundi 18 mars 2024 – 18h

### Personnes présentes :

Mme Filser, Adjointe au Maire de Lembach  
M. Kochert, Adjoint à la Maire d'Obersteinbach  
Mmes et MM les représentants titulaires et suppléants des parents d'élèves  
Mmes les enseignantes de l'école de Lembach  
Mme Kindelberger, directrice de l'école de Lembach  
Mme Boulois, ATSEM de l'école  
Mme Gimber, directrice du périscolaire

### Personnes excusées :

M. Saccucci, Inspecteur de l'Education Nationale  
Mme Porcher, parent élu  
Mme Angun, ATSEM de l'école  
Mme Lux, directrice de la crèche

### 1. Mot de bienvenue et présentation

Mme Kindelberger souhaite la bienvenue aux membres et aux invités du conseil d'école. Elle rappelle les attributions du conseil d'école :

- ➔ Mission consultative
- ➔ Mission délibérative

### 2. Adoption du PV du conseil d'école du 1er trimestre 2023/24

En l'absence de commentaires et d'objections, le PV du conseil d'école du 6 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

### 3. Renouvellement des demandes de dérogation de la semaine de quatre jours (délibération)

La dérogation pour organiser le temps scolaire sur 4 jours est en place pour une durée de 3 ans. Nous arrivons cette année à la fin de ces 3 ans. Les membres du conseil d'école procèdent au vote au sujet de la question suivante : « *Etes-vous*

*favorables au renouvellement de la dérogation concernant les rythmes scolaires, pour la poursuite de l'organisation du temps scolaire actuel à savoir : semaine de 4 jours (L-M-J-V) aux horaires actuels (8h-11h30 et 13h30-16h, avec un accueil assuré 10minutes avant la classe) ? »*

Nombres de votants : 15    Voix pour : 15    Voix contre : 0    Abstention : 0

La demande de dérogation est donc renouvelée pour 3 ans.

### 4. Bien-être et sécurité à l'école

#### ➤ Exercices de sécurité

Chaque année scolaire, plusieurs exercices de sécurité sont organisés dans les écoles.

- 3 exercices incendie. Le premier a eu lieu en septembre, le 2<sup>ème</sup> est prévu en mars, le 3<sup>ème</sup> en juin.
- 2 exercices de PPMS (attentat / intrusion et risques majeurs) : le premier a eu lieu en novembre. Le 2<sup>ème</sup> aura lieu en mai.

#### ➤ Climat scolaire

Voici une représentation des éléments qui contribuent au climat scolaire d'un établissement :



Intéressons-nous à l'axe « prévention des violences et du harcèlement ».

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont rempli un questionnaire anonyme d'autoévaluation à ce sujet en novembre 2023, dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Cela a permis à l'équipe de faire un diagnostic du climat scolaire au sein des classes concernées.

Mme Ferrandini présente le dispositif national pHARe (programme national de lutte contre le harcèlement à l'école) dans lequel notre établissement scolaire est engagé. Elle évoque notamment la « méthode de préoccupation partagée » à laquelle notre équipe a été formée. Pour toute situation qui relève de cette problématique (mises à l'écart, intimidations, violences physiques et verbales répétées...) l'équipe pédagogique met en place ce protocole. Il s'agit d'une méthode qui place les protagonistes au cœur de la recherche de solution afin qu'ils se sentent impliqués et acteurs de la résolution. L'objectif est de défaire l'effet de groupe car c'est essentiellement cela qui fait perdurer ces situations. L'adulte référent développe un lien de confiance et d'empathie avec et entre les enfants impliqués. L'école prévoit de diffuser une information à ce sujet à l'ensemble des familles.

#### ➤ **Temps d'accueil en maternelle**

Actuellement, le temps d'accueil des maternelles est organisé de la même manière que celui des élémentaires : dans la cour, 10 minutes avant le début de la classe. S'il est recommandé que cet accueil ait lieu en classe, ce n'est pas une obligation. Les parents élus interrogent le choix actuel. Chaque organisation comportant des avantages et des inconvénients, Mme Richert expose les raisons du choix de l'organisation actuelle : celle-ci permet une entrée en classe dans le calme et un démarrage des apprentissages plus rapide. Les parents élus exposent leur demande : mettre en place un accueil des élèves de maternelle en classe durant les premières semaines de l'année scolaire, lorsque la séparation enfants/parents est compliquée.

Une organisation spécifique de l'accueil en maternelle durant le mois de septembre est envisageable. L'équipe enseignante et la directrice mèneront une réflexion sur cette question en anticipation de la rentrée de septembre 2024.

#### ➤ **Nouvelle cour végétalisée**

Durant les congés d'hiver, la cour d'école est entrée dans sa dernière phase de travaux : de nombreuses plantations (les élèves ont pu y participer) et l'installation des aires de jeux sont venues finaliser la cour. Le résultat est très réussi. La communauté éducative remercie la commune pour son engagement dans l'amélioration du cadre de vie à l'école.

Les points de sécurité suivants sont retransmis à la commune : la nécessaire installation de filets pour sécuriser la passerelle et la problématique de la zone avec les poteaux en bois qui s'avère accidentogène et difficile à surveiller en raison des tableaux noirs qui bloquent la visibilité sur cette zone de la cour. Mme Filser propose de laisser le problème du tableau en suspens pour le moment afin d'étudier les différentes possibilités : les fixer sur un mur afin de pouvoir s'en servir ailleurs, les remplacer par du plexiglass, les laisser en l'état. Il n'est pas envisageable d'en supprimer les bases et de les déplacer car cela serait trop onéreux.

Les représentants des parents relèvent les points suivants : un problème de gouttière sur le toit végétalisé côté périscolaire et l'absence de bac à sable.

Ils attirent l'attention de la représentante de la commune sur la nécessité de saler le parking, l'accès à l'école et la cour par temps de verglas.

Ils relèvent également la présence problématique d'une grande flaque d'eau sur le chemin piéton qui mène à l'école et qui prend toute la largeur du passage par temps de pluie.

#### ➤ **Transport scolaire**

Pour assurer la sécurité des élèves de l'élémentaire entre la cour de l'école et la montée dans les bus, des enseignantes volontaires accompagnent à tour de rôle à 11h30 et 16h les élèves vers les bus. Ce fonctionnement temporaire a été mis en place en septembre 2023 en attendant une meilleure solution. D'après le règlement départemental des écoles, cette compétence relève de la commune.

Le conseil d'école réaffirme l'importance de mettre en place un cheminement piéton sécurisé sur le trajet école/bus, délimité par des barrières lors des travaux du parking à l'été 2024.

Le cas de la non-circulation des bus du R.P.I. en cas d'intempéries est évoqué. Il faudrait définir un protocole officiel lorsque les conducteurs des bus de Lembach et Steinbach sont dans l'impossibilité de circuler, comme lors des épisodes de verglas cet hiver. À l'heure actuelle, il semblerait que seules les familles d'Obersteinbach et Niedersteinbach soient informées par message groupé sur le téléphone. Ce système fonctionne plutôt bien. Les autres familles et l'école ne sont pas officiellement informées : cela pose un problème de sécurité des enfants. Bien que ce soit le Conseil Régional du Grand-Est qui gère ce transport scolaire, serait-il possible que la mairie de Lembach envoie un SMS aux parents des élèves concernés par ce bus, ainsi qu'à la directrice de l'école ? Mme Sturm, maire d'Obersteinbach, pourrait éventuellement ajouter les familles habitant Lembach et dont les enfants empruntent le bus de Steinbach dans l'envoi groupé de messages. M. Kochert transmet également à Mme Kindelberger les coordonnées d'une personne de la Région à contacter dans ce domaine.

Pour le passage des enfants circulant à vélos : les parents élus demandent par quel itinéraire sécurisé les enfants doivent passer pour éviter les incidents liés à l'afflux de vélos et de voitures devant l'école. Ils demandent à la commune s'il serait possible de mettre des dessins de vélo tout au long du chemin ou des panneaux pour indiquer le passage à utiliser de préférence.

Au sujet des portes-vélos devant le périscolaire : seront-ils supprimés étant donné qu'il y a désormais un garage à vélo au périscolaire et à l'école ?

#### **5. Apprentissages et évaluations des élèves : évaluations nationales mi-CP, carnets de suivi des apprentissages en maternelle et Livrets Scolaires en élémentaire.**

Des évaluations mi-CP ont été passées en janvier par les élèves de Mme Kugler. Les résultats individuels ont été transmis aux parents.

L'école travaillant par semestre, les carnets de suivi des apprentissages de maternelle et les livrets scolaires en élémentaire ont été mis à disposition des familles en février. Les livrets scolaires du CP au CM2 sont désormais accessibles de manière numérique, via un compte personnel que les parents ont pu activer. Les livrets, y compris ceux des années passées, peuvent être consultés, signés, enregistrés et imprimés par les familles. Celles qui le souhaitent, peuvent toujours en demander une version papier à l'école.

Les parents interrogent l'équipe enseignante sur la programmation des apprentissages et le niveau des élèves, notamment en allemand. Les enseignantes explicitent l'organisation des apprentissages par cycles (cycle 1 : maternelle / cycle 2 : CP-CE1-CE2 / cycle 3 : CM1-CM2-6<sup>ème</sup>). Les apprentissages sont répartis au sein de chaque cycle. Ainsi, une compétence est abordée à plusieurs reprises au cours d'une année scolaire puis réactivée l'année suivante pour la consolider et l'approfondir.

Une attention particulière sera portée à l'harmonisation et à la consolidation des compétences des élèves en allemand dans les mois et les années à venir, le constat des parents étant partagé par les enseignantes.

#### **6. Usages pédagogiques des écrans à l'école**

L'école est bien équipée au niveau numérique et informatique. Elle dispose de 12 ordinateurs en salle informatique, d'un ordinateur et d'un écran de télévision dans chaque classe ; cet écran relié à l'ordinateur de l'enseignante permet de projeter le visuel de l'écran à la classe et d'utiliser une « liseuse » (projection de pages de cahiers, de fiches, d'albums...).

Les parents questionnent l'usage des écrans au sein des classes.

Les enseignantes de maternelle présentent leur usage des écrans avec les élèves : parfois, sont projetés des contes, des comptines ou des chansons en lien avec le thème étudié en classe. Cela reste occasionnel (15 à 20 Min par jour maximum), essentiellement lorsqu'il pleut pendant la récréation.

Les enseignantes d'élémentaire présentent l'usage pédagogique et l'intérêt des écrans dans certaines situations d'apprentissage : lorsque l'écran apporte une plus-value à une activité, les enseignantes y ont recours sur des temps courts. En CP par exemple, Mme Kugler explique que la méthode de lecture intègre des petits jeux de lecture de syllabes et de mots qui permet aux enfants de tous participer activement en classe. La liseuse permet de projeter le fichier pour que les enfants puissent savoir où on en est et puissent suivre plus facilement. Mme Specht ajoute qu'en géométrie, projeter une page de cahier permet de mieux comprendre comment tracer une figure. Mme Kindelberger indique que ces installations permettent de projeter un document historique, une carte interactive en géographie,

une œuvre artistique en version couleur et en grand format ou encore de diffuser un support vidéo qui sera exploité durant la séance.

### 7. Projets pédagogiques des classes (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre)

	Maternelle	CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
<b>Spectacles</b>	3 spectacles			<i>Chante-Mai</i>	
<b>Cinéma</b>		<i>Le petit hérisson dans la brume</i>	<i>Dounia et la princesse d'Alep + Ernest et Célestine</i>		
<b>Rencontres sportives</b>	Mini-olympiades	Ballon irlandais Cross	Football, Handball, Thèque  Journée olympique (ComCom)	Ballon irlandais  Journée olympique (ComCom)  Thèque  Volley-ball	
<b>Cycle natation</b>		11 séances par classe à la piscine de Niederbronn			
<b>Environnement</b>	Sortie forêt	« Tous au Verger » - Trame verte + CP : Intervention animateur nature + école de la forêt			Aire Terrestre Educative (lynx)
<b>Partenariat avec l'Allemagne</b>	Rencontre avec les enfants des <i>Kindergarten</i>				
<b>Arts</b>		Musée d'art moderne Opéra	Céramique		
<b>Semaine à thème</b>		Classe musicale à La Hoube (avec nuitées)	Classe canoë-kayak à Roeschwoog (sans nuitées)		

Sortie de fin d'année	P'tit Fleck	Sortie de proximité	
<b>J.O. 2024</b>	Rencontre de la judokate Ninon Lassalle, semaine des JO à l'école en juin (cérémonie d'ouverture, olympiades), spectacle de fin d'année.		

### 8. Projets de l'école : semaine olympique et fête de fin d'année

- Semaine olympique et paralympique du 02 au 06 avril 2024 : Ninon Lassalle, judokate et capitaine du relais de la flamme olympique à Strasbourg le 26 juin, a accepté d'être la marraine de notre école pour cette période olympique. Elle viendra rencontrer les élèves début avril, présenter son parcours, sa discipline et les valeurs du judo.
- Les J.O. à l'école : l'école organisera une semaine olympique durant la semaine du 24 juin : cérémonie olympique, mini-olympiades sur temps scolaire, et spectacle lors de la fête de l'école le vendredi 28 juin .

La fête de fin d'année est prévue le vendredi 28 juin 2024 à partir de 18h. Elle sera organisée conjointement par l'école, l'association des « Ecoliers du Heimbach » et le périscolaire.

La commune de Lembach diffusera un lien numérique pour que les personnes qui souhaitent assister au passage de la flamme olympique au Fleckenstein le mercredi 26 juin puissent le faire, dans la limite des places disponibles. Les organisateurs de l'événement souhaitent recenser les familles de l'école qui souhaitent assister à l'événement avec leurs enfants, afin que les enfants de Lembach puissent profiter de cette journée exceptionnelle. Un message sera diffusé aux familles dans ce but. Cet événement se déroulant en dehors du temps scolaire, l'école ne s'associe pas à son organisation. Les enfants présents seront donc placés sous la responsabilité de leurs responsables légaux.

## 9. Partenaires de l'école :

➤ **Mairie :** le budget fonctionnement alloué par la commune à l'école en 2023 a notamment permis l'achat de livres pour la BCD (730€) et de matériel pour les arts plastiques (590€) en décembre 2023.

➤ **Association « Les écoliers du Heimbach » :** l'association participe financièrement aux projets des classes afin d'en réduire le coût à la charge des familles.

Classe musicale – Classe canoë : 25€/élève

Sortie dite de « fin d'année » : 6€/élève

Un lapin de Pâques en chocolat est offert à chaque élève.

Projets à venir : ramassage des papiers (début mai) et après-midi récréative (mi mai).

➤ **Périscolaire :** le périscolaire souhaite participer au spectacle de l'école en présentant la danse des JO. Cela permettrait de partager ce que les enfants ont préparé au périscolaire avec tous les parents de l'école et avec leurs camarades de classe.

La communauté éducative remercie la mairie pour les investissements réalisés, l'association « Les écoliers du Heimbach » pour sa générosité et son implication dans la vie de l'école et le périscolaire pour le développement de la relation de partenariat entre les deux structures.

## 10. Coopérative scolaire et AELM : recettes et dépenses

Mme Bischung, mandataire de la coopérative scolaire, réalise un point sur le budget.

Les recettes de la coopérative scolaire sont :

- La participation volontaire des familles à la rentrée (15€/enfant)
- Les bénéfices de la vente des photos de classe (selon l'année)
- Les bénéfices des fêtes organisées par l'école (selon la répartition des bénéfices avec l'association coorganisatrice).

Les dépenses de la coopérative scolaire sont notamment :

- L'achat de goûters pour les temps festifs (St Nicolas, carnaval...)
- Le financement de tout ou partie des spectacles de maternelle
- Le financement partiel du coût des sorties en élémentaire (transport pour les rencontres sportives et *Chante-Mai*, entrées au cinéma, au spectacle...)
- L'achat de petit matériel pour les projets des classes (ingrédients cuisine, matériel bricolage, matériel pour les sciences..)
- Le financement partiel pour l'intervention d'une artiste céramiste
- L'adhésion à l'association Approchants (accès au répertoire musical)

L'association AELM participe également financièrement aux projets des classes :

Classe musicale à la Hoube: 20€/enfant

Semaine Canoë : 15€/enfant

Fin de la séance : 20h35

**La secrétaire**  
Florence Buffler

**La directrice**  
Anouck Kindelberger